

CONSEIL DE QUARTIER MONTORGUEIL SAINT-DENIS

Réunion plénière du 23/05/2018

Compte rendu de séance

Collège I		Collège II	
Habitants (titulaires)	<i>présents</i>	Personnalités qualifiées	<i>présents</i>
Hélène ALLAIRE-KLUMP	Oui	François ABA	--
Fanny CHAMPETIER-VIOLETTE	--	Nathalie TRIBOLET (ADAC)	--
Jean-Christophe DE TAUZIA	--	Anne BARJOT	--
Véronique TALOUANE	--	Marie-Sylvie RIVIERE	--
Michèle LIPINSKI	excusée	Fabien SARFATI	Oui
Dominique BIASI	Oui	Représentant de La Clairière ou de Cerise	--
Barbine KENFACK	--		
Franck BRIAND	Oui		
Marie-Ange SCHILTZ	Oui		
Chahla PILVEN	Oui		
Alfred SAUNIER	--		
François CHOVET	Oui		
Jean-Charles DELMER	--		
Romuald ROUSSEAU	--		
François GROS	Oui		
Jean-Joseph OSTY	excusé		
Romain Stauffert	Oui		
Représentants de la Mairie 2°		Collège III Élu.e.s	
Olivier MAILLEBUAU	--	Maxime DES GAYETS	--
Bruno CHARPENTIER	--	Véronique LEVIEUX	--
Alin POPESCU, coordinateur CQ	--	Catherine MICHAUD	--
Annie Lahmer	Oui		

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Les exemplaires de ce compte-rendu imprimés par la Mairie n'étant pas disponibles pour distribution aux participants, il a été convenu de reporter son approbation lors de la prochaine réunion plénière.

2. POINT SUR LA FUSION DES ARRONDISSEMENTS CENTRAUX

Les représentants du Conseil de Quartier font un point sur les travaux et réunions en vue de la future fusion des 4 premiers arrondissements de Paris. Présentation du futur vote. Réunions où les conseils de quartier auront à se prononcer sur les services, et leur répartition au sein des mairies actuelles etc.

Nous sommes également intervenus sur les spécificités de nos arrondissements :

- a. sont concentrés dans le cœur de Paris la pollution, la circulation, les quartiers piétons, les terrasses, les meublés touristiques. Il faut que les enjeux de terrain soient au cœur du travail et de la problématique ;
- b. il faut que les services centraux soient à notre écoute et pour cela que les services de la Mairie centrale soient plus disposés à des travaux de coconstruction avec les habitants.

Il ressort à l'occasion de la réunion de ce soir qu'aucune décision ne sera prise par l'équipe municipale actuelle et que ce sera à la charge du prochain maire élu, donc en 2021. Or les enjeux sont importants avec une dégradation rapide de la situation actuelle.

3. REPONSES APORTEES AU VOEU RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES NUISANCES DE CERTAINES PRATIQUES COMMERCIALES

Ce vœu adressé par le conseil de quartier, il y a près d'un an, a été repris par la mairie d'arrondissement et transmis à la Mairie centrale. Il concerne en particulier le développement abusif ou illégal de terrasses.

Nous n'avons pas cessé de relancer nos élus d'arrondissement qui ont fait ce qu'ils pouvaient. La réunion que nous aurions dû avoir vendredi dernier a été reportée et aucune nouvelle date n'a été fixée.

A ce jour, il n'y a jamais eu de clarification des règles d'occupation de l'espace public par les terrasses. Nous n'avons pas connu l'issue des contentieux opposant les établissements commerciaux à la mairie. Ils auraient été gagnés par la mairie mais cela reste sans effet sous prétexte que les rues sont piétonnes. De nombreuses terrasses ne respectent pas les règles d'affichage, dépassent l'espace autorisé ou n'ont pas d'autorisation, comme c'est le cas des nombreuses terrasses de la rue Saint-Sauveur ou de la rue Tiquetonne.

A défaut de réponse, la Mairie centrale vient d'autoriser 30 nouvelles terrasses dans le quartier. Aujourd'hui, rien ne permet de comprendre l'état des règles applicables et la politique appliquée en termes d'utilisation de l'espace public.

Les services chargés du contrôle de l'occupation de l'espace public ont été sévèrement épinglés par une inspection des services qui allait jusqu'à mettre en cause leur probité.

Un participant réclame un plus grand contrôle démocratique de la Mairie centrale. Il est envisagé de travailler sur des actions plus concrètes et médiatisées des habitants pour obtenir le respect des règles.

Nous avons écrit à Mme Hidalgo pour demander une réunion sur le problème des terrasses avec les services compétents. Nous allons aussi pratiquer des mesures du bruit sur la voie publique et proposer d'être, comme le premier arrondissement, un quartier d'expérimentation de ce système de mesure.

Des participants soulignent la multiplication des exemples d'incivilités et de dégradations de l'espace public tels que les vociférations nocturnes, l'occupation abusive des trottoirs par des poubelles, le grand gaspillage de matériaux et emballages, la circulation de nombreux véhicules diesel (VTC, camions de livraison) ou à moteur deux temps (très bruyant). En l'absence de signalétique adéquate et de sanction les comportements les plus incivils se développent. Est aussi évoqué le problème du développement des livraisons à vélo ou scooter qui circulent en prenant des risques et menacent la sécurité des piétons.

Il est également souhaité que soient vérifiées les règles applicables à la consommation de boisson dans la rue. Il ne semble pas que la consommation d'alcool sur la voie publique soit autorisée à compter d'une certaine heure, ce qui permettrait de sanctionner les personnes, notamment les fumeurs, qui sortent avec leur verre devant certains établissements et sont souvent à l'origine de nuisances nocturnes.

4. POINT SUR LES BUDGETS PARTICIPATIFS

Les projets déposés et acceptés les années précédentes n'ont pas été traités à ce stade par la Mairie centrale. Pas de nouvelles non plus des autres projets, notamment de l'aménagement de l'allée Lazareff, à l'exception du projet de bacs à fleurs (dont l'objet est de faire office de chicanes pour ralentir la circulation) dans la rue Bachaumont et pour lesquels il est demandé aux riverains d'en assurer l'arrosage...

Nous nous sommes focalisés sur les projets de notre périmètre et qui nous semblaient les plus pertinents. Parmi les 17 étudiés, sont évoqués ceux qui ont retenu notre attention :

- Au croisement des rues de Turbigo et Saint-Denis ont été installés des bacs de végétation. Le trottoir est très large à cet endroit). Faute de banc, les gens s'assoient sur les rebords de ces bacs et déposent leurs sacs sur les plantes. Le projet consiste à installer des bancs le long des bacs de végétation, pour le confort des passants, pour protéger l'installation et préserver les plantations. Nous avons proposé de réaliser les bancs dans le cadre du budget d'investissement du Conseil de Quartier mais cela n'a pas été retenu. Il a donc été proposé au budget participatif.
- Renforcement de la signalisation dans le quartier piéton : La signalétique du quartier est actuellement inadaptée et dégradée. Avec la suppression des bornes escamotables qui existaient aux entrées du quartier, rien ne permet aux conducteurs de comprendre qu'ils entrent dans une zone piétonne. Même les services en ligne d'aide à la conduite (GPS) estiment que le quartier n'est pas piéton mais simplement à vitesse limitée... Le projet consiste dans l'installation de véritables panneaux de signalisation urbaine du type de ceux installés à l'entrée de la rue Saint Denis au niveau de la rue de Réaumur.

Un comité de tri sera organisé par la mairie pour faire une sélection des projets. Nous y participerons pour soutenir ces deux projets.

Autres projets :

- Œuvre d'art sur la liberté de la presse, rappelant le fait que le quartier a connu d'importantes entreprises de presse.
- Colonne Morris faisant office de puits carbone et purifiant l'air.
- Une "ludomobile" intergénérationnelle : tricycle qui traverserait le quartier avec des livres, des jeux, etc.

Mme Lahmer (représentante de la mairie) indique qu'il est difficile d'avoir des informations et de faire avancer les projets car il y a un véritable engorgement. Il n'y aura donc pas de budget participatif en 2020 et probablement pas non plus, en 2019. Elle a insisté auprès de l'hôtel de ville pour le projet de bacs végétalisés rue Bachaumont et elle considère que la réponse selon laquelle l'arrosage devrait en être assumé par les riverains est inacceptable alors que les bacs végétalisés disposés devant le restaurant "Les Crus de Bourgogne" ont été installés et sont arrosés par les services municipaux. Ces bacs protègent le restaurant du stationnement de camions de livraison qui, de fait, se garent sur les trottoirs d'en face et les détériorent régulièrement. Ils permettent également au restaurant d'étendre sa terrasse en toute illégalité, au delà du trottoir sur la chaussée.

Concernant l'aménagement de la rue des Petits Champs, la suite à donner est difficile car la mairie du 1er arrondissement fait de l'opposition et revient régulièrement sur le projet, ce qui empêche sa réalisation. Il conviendrait de lancer une pétition à l'attention du maire du 1er arrondissement pour l'encourager à respecter sa parole, le vote du projet en budget participatif ainsi que la co-construction réalisée entre les services et les habitants.

5. ECHANGE SUR LE BAL DE LA BOURSE ET LES ACTIONS D'ANIMATION DU QUARTIER

Il est proposé que le Conseil de Quartier ne finance plus le Bal de Bourse pour de nombreuses raisons :

- Ce bal est devenu un gros évènement qui n'est plus à l'échelle de notre quartier. Il n'a plus la dimension humaine d'un bal de quartier,
- C'est devenu une manifestation, avec peu de mixité sociale, alors que les gens viennent de tout Paris et même de banlieue,
- Le Conseil de quartier ne doit pas se limiter à pérenniser une institution. Quand c'est possible, il doit pouvoir insuffler de nouvelles activités,
- Les gens qui viennent paient actuellement un euro pour entrer. Ils pourraient en payer deux et la ville accroître sa prise en charge, si nécessaire, pour assurer la pérennité de ce bal.
- Ce bal pourrait aussi dans le futur devenir le bal des arrondissements du centre de Paris.

De fait, le Conseil de Quartier finance le Bal de la Bourse en y consacrant l'essentiel de son modeste budget de fonctionnement. Nous proposons donc de ne plus financer du tout le Bal de Bourse et de lancer un appel à projet pour innover sur des activités originales festives avec plus de partage social.

La résolution est votée avec une abstention, aucun vote "contre" et tous les autres votes "pour" de la part des présents.

6. MISE EN OEUVRE DU CONTRÔLE DES ACCES AU QUARTIER PIETON

Présentation du courrier qui a été signé par les membres du bureau en leur nom propre à la Mairie Centrale et à la Mairie du 2^o arrondissement. Nous demandons à être associés à la conception et à la mise en œuvre de l'installation de nouvelles bornes et système de contrôle des accès au quartier piéton mais en les inscrivant dans la problématique globale du quartier : plan de circulation, prévention du risque terroriste, droits d'accès, sécurisation des sorties, contrôle physique par les ASP, etc.

Nous attendons la réponse des différents services et tiendront les habitants au courant sur notre blog et notre page facebook :

<https://cdq-montorgueil-saint-denis.blospot.fr/>

<https://www.facebook.com/groups/CdQMSD/>

7. LOCATIONS TOURISTIQUES ET LOI ELAN

Présentation du projet d'amendement que les membres du bureau envisagent de demander à des députés, sénateurs et autres élus de porter sur le projet de loi en cours d'instruction au Parlement.

Nous avons à ce stade prévu d'intervenir sur l'article encadrant plus les meublés touristiques, mais la loi ELAN porte sur d'autres aspects qui nous concernent : mixité sociale, mixité commerciale, publicité, usage de l'espace public.

Une fois que l'amendement sera finalisé, il sera envoyé par un courrier scanné et également mis en ligne sur notre blog et notre page facebook.

8. BUDGET DU CONSEIL DE QUARTIER

Nous proposons de réaffecter les crédits de fonctionnement à des actions d'animation à imaginer pour le quartier. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Ce budget s'élève à 3.500 € .

Concernant le budget d'investissement du Conseil de Quartier (de l'ordre de 30.000 €) le Conseil de Quartier éprouve les plus grandes difficultés compte tenu des lourdeurs administratives, à l'utiliser même pour des investissements modestes (par ex. installation de bancs). Faute d'utilisation ces crédits finissent par être perdus. Nous souhaitons l'affecter notamment à des campagnes de communication sur le quartier piétonnier et pour renforcer la signalétique du quartier, après validation des services techniques.

Ce sera mis au vote au prochain conseil de quartier lorsque nous aurons un projet festif ou d'animation.

9. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Constatant que les ateliers n'ont pas pris, nous souhaitons mettre en place une réunion mensuelle pour tous les membres du Conseil de Quartier afin de les mobiliser sur les sujets en cours et leur permettre de s'en emparer.

10. POINTS DIVERS

- Où jeter son matériel informatique ? : Emmaüs, rue Quincampoix, Si ce matériel a plus de quatre ans d'âge, il faut contacter les services des encombrants pour leur enlèvement.

- Question concernant la placette dite du Figaro : un nom lui a-t-il été choisi ? et quelles sont les mesures envisagées pour assurer la sécurité des personnes sur cet espace exposé au centre d'une circulation dense.